

## CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Commune de MONACIA D'AULLENE (20171)  
ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),  
1 Av. Hyacinthe Quilichini.  
Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), le 8 juin 2022. Il a été constaté la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, de la personne suivante :

Monsieur Jacques LUCCHINI, né à MONACIA D'AULLENE le 23 septembre 1915 et décédé à MONACIA D'AULLENE, le 10 mai 1991.

A été déclaré propriétaire des biens ci-après :

Sur la commune de MONACIA D'AULLENE, lieudit Giannuccio, cadastrée :  
- Section AB numéro 175 d'une superficie totale de 00ha 00a 54ca;  
Le lot de copropriété numéro 2.

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 6 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».*

POUR AVIS, Me CESARI, Notaire Officier Public  
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr  
(où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.T.C.)